

Section J

Affaires fédérales

Cette section fait partie du Plan de classement des Archives cantonales vaudoises de 1915. Elle couvre la période du régime de l'Acte de Médiation, depuis 1803, puis le régime du Pacte fédéral de 1815 jusqu'à la Constitution de 1848. Elle est close.

La section est formée des fonds suivants :

- J 1-147 Recès de la Diète fédérale**
- J 148-159 Circulaires instructionnelles du Vorort**
- J 160-202 Délibérations et préavis du Conseil d'Etat sur les affaires de la Diète fédérale**
- J 203-214 Correspondance des députations à la Diète fédérale**
- J 215-244 Pièces détachées concernant les cantons**
- J 245-246 Constitutions de la Suisse**
- J 247 Constitutions de 1848. Vaud**
- J 248-249 Diète**
- J 250-252 Circulaires du Directoire fédéral**
- J 253-258 Militaire**

J 259-261	Capitulations
J 262-263	Postes et péages
J 264	Monnaies
J 265-266	Traités
J 267	Traite foraine
J 268-270	Affaires commerciales
J 271	Congrès de Vienne
J 272	Neutralité suisse
J 273	Affaire des corps-francs
J 274-278	Sonderbund
J 279-287	Rapports sur les affaires fédérales
J 288	Affaires consulaires
J 289	Autorités et affaires fédérales
J 290-295	Procès-verbaux de la Diète
J 296	Affaires constitutionnelles
J 297	Politique extérieure et intérieure
J 298	Rapports sur les affaires fédérales
J 299	Pièces concernant la Longue Diète (1813-1815)
J 300	Minutes des répertoires des Recès de la Diète
J 301	Anciens inventaires
J 302-397	Grand Conseil
J 398-400	Doubles de protocoles, rapports, circulaires
J 401-437	Anciens Recès de la Diète fédérale